

Questions orales

Des voix: Bravo!

M. Diefenbaker: Les cultivateurs ne se laisseront pas prendre par ce bourrage de crâne.

L'AFFECTATION DE WAGONS POUR LE TRANSPORT DU BLÉ—
LES ENGAGEMENTS PRIS PAR LES CHEMINS DE FER

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Étant donné que les responsables de la Commission canadienne du blé sont inquiets de voir qu'ils seront dans l'incapacité d'atteindre les objectifs d'exportation fixés et étant donné que de nombreux élévateurs de l'Ouest sont congestionnés, le ministre a-t-il rencontré les représentants du CN et du CP et peut-il nous dire si les chemins de fer se sont engagés auprès de lui à respecter les objectifs qu'ils étaient convenus d'atteindre au sujet de Vancouver et de Thunder Bay?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Ces rencontres ont eu lieu. Je ne suis toujours pas satisfait des engagements qu'on a pris envers moi.

* * *

L'AGRICULTURE

LA HAUSSE DES FRAIS DE PRODUCTION DES CULTIVATEURS—
LES MESURES ENVISAGÉES

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre de l'Agriculture une question qui concerne une série de questions qui ont été posées plus tôt aujourd'hui. Étant donné que l'indice des «prix à la production» de l'agriculture canadienne a augmenté pour l'ensemble du pays d'environ 20 p. 100 au cours du dernier trimestre de l'année 1972—24 p. 100 dans l'Est du Canada, 14.9 p. 100 dans l'Ouest—le ministre peut-il nous dire quels plans précis le gouvernement a élaborés pour faire face aux coûts toujours croissants que connaissent les agriculteurs?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Ces mesures ont été expliquées hier, dans le discours du trône.

M. Murta: Le ministre nous dit qu'elles ont été expliquées hier, dans le discours du trône. J'aimerais lui demander de nous préciser quelle partie du discours du trône traite de ces mesures afin que les Canadiens soient mieux renseignés.

M. Whelan: Je prépare le terrain depuis environ 15 mois. Nous avons semé les graines hier et j'espère qu'avant qu'elles ne commencent à germer...

Une voix: Et l'engrais?

M. Whelan: ... j'en parlerai en détail lorsque je ferai mon discours à la Chambre ultérieurement.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA COMMANDE DE LOCOMOTIVES PASSÉE PAR CUBA À UNE
ENTREPRISE MONTRÉALAISE—LA QUESTION DE L'ACHAT
D'AUTOMOBILES

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le ministre sait-il que le gouvernement cubain a commandé 25 locomotives à une

[M. Lang.]

entreprise montréalaise? Peut-il informer la Chambre si la vente doit avoir lieu, et, dans la négative, pour quelle raison?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Je sais que le gouvernement cubain tient à faire passer une telle commande. Je sais également que les administrateurs américains de l'entreprise se heurtent à certaines difficultés. Nous avons fait des instances au gouvernement des États-Unis qui ne nous a pas encore donné de réponse officielle.

M. Broadbent: Ma question supplémentaire a trait à un sujet connexe, à savoir que le gouvernement cubain a changé sa politique en ce qui concerne l'importation de voitures de fabrication nord-américaine du genre de celles qui n'étaient fabriquées auparavant qu'au Canada et qu'aux États-Unis, mais qui sont maintenant fabriquées en Amérique du Sud. Récemment Cuba a fait passer à l'Argentine une commande de voitures fabriquées pour le compte de la General Motors, de Ford et de Chrysler. Le ministre peut-il dire à la Chambre si une telle commande n'a pas été initialement adressée à une entreprise canadienne, et dans l'affirmative, des hauts fonctionnaires de son ministère sont-ils intervenus dans les négociations en cette matière? Dans l'affirmative, le ministre peut-il dire à la Chambre quelle a été l'attitude du gouvernement?

M. Gillespie: J'ai déjà dit que nous savions que le gouvernement cubain désirait acheter des locomotives de fabrication canadienne.

M. Broadbent: Des voitures.

M. Gillespie: Je ne sais pas si le gouvernement cubain tient à commander des voitures de fabrication canadienne.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LE PROJET D'ENQUÊTE SUR LES OPÉRATIONS DE LA
COMMISSION

M. Frank Ellis (Hastings): Merci, monsieur l'Orateur. Ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration qui est responsable de la Commission d'assurance-chômage. Je ne voudrais pas le décevoir en ne lui posant pas de questions dès le premier jour.

Une voix: La belle affaire!

M. Ellis: D'après ce que le ministre a dit au Québec et compte tenu de l'allusion dans le discours du trône à une révision détaillée de la Commission d'assurance-chômage, le ministre pourrait-il maintenant nous indiquer l'étendue et la teneur d'une telle révision et nous dire quand elle aura lieu?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Comme le mentionnait le discours du trône, des modifications à la loi sur l'assurance-chômage seront présentées au cours de cette session dans le cadre d'une vaste enquête que nous menons à l'heure actuelle en nous fondant sur notre expérience des quelques dernières années. Ce n'est pas une enquête dans le sens d'une analyse approfondie, c'est une évaluation d'un très important programme et elle est déjà en cours.